



Transport de matières dangereuses



Si vous êtes témoin de l'accident :

- Supprimez toute source de feu ou de chaleur,
- Donnez l'alerte (18 ou 112),
- S'il y a des victimes, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie.

Si vous êtes à l'intérieur d'une habitation :

- Bouchez les entrées d'air (arrêt ventilation),
- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

Pollution maritime

- Surveillez la couleur des drapeaux sur la plage : couleur violette = pollution,
- Tenez-vous éloigné des zones polluées,
- En cas de découverte de boulettes ou galettes d'hydrocarbures, n'y touchez pas, ne procédez pas au ramassage de celles-ci,
- N'intervenez pas directement auprès des oiseaux en difficulté. Signalez-les aux services de la Mairie ou de la Gendarmerie,
- Lavez-vous immédiatement en cas de contact,
- Pour participer au nettoyage en tant que bénévole, n'intervenez pas seul mais identifiez-vous préalablement auprès de la Mairie.

Numéros utiles

Mairie : **02 51 22 46 00**

Gendarmerie : **17**

Pompier : **18 ou 112**

SAMU : **15**

SAMU social : **115**

Urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou parler : **114**

Préfecture : **02 51 36 70 85**

Stations de radio locales

Alouette : 90.3 MHz

France Bleu Loire Océan : 96.9 MHz

RCF : 88.0 MHz

Le système de télé-alerte

La ville de Brétignolles Sur-Mer dispose d'un système d'appel automatisé destiné à informer, dans les plus brefs délais, la totalité ou une partie de la population, pour faire face aux risques majeurs.

Pour nous aider à mieux vous informer, vous êtes invité(e) à vous inscrire en ligne sur le site internet de la ville ou en scannant le QR code ci-dessous.



Document d'information communal sur les risques majeurs

Simplifié



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un outil de communication qui permet au Maire d'informer la population sur les risques qui peuvent survenir à Brétignolles Sur-Mer, tout en transmettant les consignes à respecter en cas d'événement grave.

Il fournit également des informations sur les mesures de prévention, de protection et d'alerte engagées par les autorités publiques.

Vous pouvez retrouver la version complète du DICRIM sur notre site internet ou en scannant le QR code ci-dessous.



Les risques présents sur la commune de Brétignolles Sur-Mer

- ✓ Risques littoraux
- ✓ Surcote, vague – submersion
- ✓ Inondation
- ✓ Tempêtes – vents violents
- ✓ Feu de forêt
- ✓ Canicule
- ✓ Grand froid
- ✓ Retrait – gonflement d’argile
- ✓ Risque sismique
- ✓ Radon
- ✓ Rupture de barrage
- ✓ Transport de matières dangereuses
- ✓ Pollution maritime

Un risque majeur se définit comme une apparition, parfois soudaine et imprévisible, d’un événement potentiellement dangereux dont les conséquences peuvent entraîner de graves dommages sur les personnes, les biens et l’environnement.

Vous trouverez ci-après les principaux risques auxquels la commune pourrait faire face.

Les bons réflexes à adopter

Risques littoraux, surcote, vague – submersion, inondation et rupture de barrage



Avant :

- Tenez-vous au courant de la météo par radio, TV et sites internet,
- Mettez hors d’eau les meubles et objets précieux, les matières et les produits dangereux ou polluants,
- Identifiez le disjoncteur électrique et le robinet d’arrêt du gaz,
- Aménagez les entrées possibles d’eau : portes, soupiraux, événements,
- Repérez les stationnements hors zone inondable.

Pendant :

- Suivez l’évolution de la météo,
- Informez-vous de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie,
- Réfugiez-vous en un point haut préalablement repéré : étage, colline, ...,
- Ne vous engagez pas sur une route inondée,
- Ne circulez pas en bord de mer,
- Ne pratiquez pas d’activité nautique ou de baignade.

Après :

- Aérez,
- Désinfectez à l’eau de javel,
- Chauffez dès que possible,
- Ne rétablissez le courant électrique que si l’installation est sèche.

Tempêtes – vents violents



Alerte orange :

- Limitez vos déplacements,
- Évitez les zones boisées,
- Faites attention aux chutes d’arbres ou d’objets,
- N’intervenez pas sur les toitures,
- Rangez les objets exposés au vent.

Alerte rouge :

- Restez à l’écoute des stations de radio locales,
- En cas d’obligation de déplacement empruntez les grands axes de circulation,
- N’intervenez surtout pas sur les toitures.

Risque sismique



Pendant :

Restez où vous êtes :

- à l’intérieur : mettez-vous près d’un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, éloignez-vous des fenêtres ;
- à l’extérieur : ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s’effondrer (ponts, corniches, toitures, arbres, ...) ;
- en voiture : arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses.

Après :

- Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l’objet le plus approprié.